

Débat de politique départemental

Pour que le Conseil départemental de Seine-Maritime s'associe à l'appel du 14 novembre pour l'égalité républicaine de nos villes et quartiers populaires

Intervention de Stéphane BARRE

Le 14 novembre dernier, 100 maires et présidents d'intercommunalités de diverses sensibilités politiques, rejoints au cours des jours suivants par 100 maires supplémentaires, représentants au total plus de 12 millions de Français, ont lancé sous forme de lettre ouverte, un appel au Président de la République pour l'égalité républicaine de nos villes et quartiers populaires.

Ensemble, ils alertent sur la situation qui se dégrade dans nos quartiers populaires où les difficultés sociales sont de plus en plus prégnantes avec la crise du Covid.

Cet appel revient sur l'inaction du gouvernement en faveur des quartiers populaires, marquée notamment :

- par sa décision de ne pas donner suite au Plan Boorlo présenté en début de mandat présidentiel ;
- par la réalisation de 4 actions seulement portées par l'État, sur les 19 programmes et 48 mesures du Pacte de Dijon. Un pacte établi par 80 présidents de communautés et de métropoles en faveur du développement économique, de l'emploi, de la mobilité, de l'habitat, de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de la justice, et signé par le 1er Ministre Édouard Philippe en juin 2018.

Et, par cet appel, ils demandent un engagement immédiat de l'État par :

- La création d'un Conseil National des solutions composé d'élus, d'associations, de fonctionnaires, d'entrepreneurs et d'universitaires bénévoles, pour identifier et promouvoir des solutions qui ont été expérimentées sur le terrain.
- La dotation d'un fonds de 75 Millions au service de ce Conseil.
- La création de collectifs pour l'emploi et la formation dans les 100 villes les plus pauvres de France.

- Le fléchage de 1 Milliard sur les 100 Milliards du Plan de Relance en faveur de la réalisation immédiate d'actions dans les villes et quartiers populaires.

Car dans nombre de villes, le constat est sans appel :

- avec une flambée sans précédent de la pauvreté, l'aide alimentaire d'urgence est exponentielle,
- la demande de RSA progresse massivement,
- le chômage explose,
- ces villes sont sous pression, leurs habitants se précarisent, les associations agonisent, les difficultés s'accumulent.

Se saisissant des travaux concertés qui ont abouti au Pacte de Dijon, le Président de la République annonçait un « grand plan » de mobilisation nationale pour les quartiers populaires. Quid de ce plan ? Quid de la création d'un fonds d'urgence pour les associations ? Quid de la mise en place de comités locaux de solidarité ? Quid du fond de soutien à la création de maisons médicales et de centres de santé ?

Dans son « monde d'après », le gouvernement poursuit sa politique libérale et ne renonce ni à la réforme injuste de l'assurance chômage, ni à celle des retraites pourtant rejetée par 70% des français et que la droite sénatoriale a voulu remettre sur le tapis.

Et, que dire du Ministre de l'Éducation Nationale qui, en pleine crise COVID qui n'a fait que creuser les inégalités scolaires en cette année 2020, et au moment où des centaines de maires de nos quartiers populaires lancent cet appel en faveur des territoires les plus touchés par les conséquences des crises successives, lui il réfléchit.

Il réfléchit à supprimer les réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+). C'est inacceptable !

Car à travers cette suppression des REP au profit d'appels à projets locaux, c'est tout le service public de l'Éducation qui est menacé. La contractualisation envisagée c'est la précarisation des personnels et des moyens, c'est la concurrence entre territoires et c'est la porte ouverte à la privatisation.

Pour en revenir au plan de relance, les dispositifs fiscaux prévus représentent une véritable aubaine pour les grosses entreprises et leurs actionnaires. Elles ne modifient, ni leurs comportements, ni leurs stratégies en l'absence de contreparties pour l'emploi, la formation ou l'environnement. Bien au contraire.

Après avoir bénéficié de la réduction de l'impôt sur les sociétés, le patronat obtient des baisses d'impôts à la production, soit 20 milliards de recettes fiscales que les collectivités se sont vu confisquer.

Pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale majeure dans laquelle est plongé notre pays, il est urgent de réorienter l'investissement public vers une économie plus solidaire, plus écologique, plus locale. Donc pas de contournement routier Est de Rouen par exemple.

Le Premier ministre a entendu l'appel au secours des élu(e)s locaux qui proposent d'injecter rapidement 1 milliard d'euros pour les quartiers populaires. Reste à se mettre d'accord sur les domaines à privilégier et surtout sur les modalités de suivi de cet engagement.

Monsieur le Président, chers collègues, je vous invite à soutenir cet appel des maires.

Et à agir pour que les modalités du 1% du plan de relance (soit 1 milliard) acté par le Premier ministre soit affecté prioritairement dans les villes et quartiers populaires et pour les territoires en décrochage.

Permettant d'abonder notamment un fond d'urgence pour les personnes en grande précarité, pour les associations œuvrant pour la jeunesse et les publics en difficulté, pour créer des comités locaux de solidarité, pour établir un fond de soutien pour développer des maisons médicales et des centres de santé, pour soutenir tous les acteurs intervenants dans le champ de l'emploi et de la formation,

Que tout ce qui est fait en matière d'éducation soit renforcé ;

Que la création d'un Conseil National des Solutions (CNS) voit rapidement le jour ;

Que le Projet de loi de finances s'accompagne d'une revalorisation des moyens de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine permettant d'investir massivement dans la qualité du cadre de vie.

De par sa compétence solidarité et parce que les attentes et propositions de ces maires ne peuvent que trouver un écho favorable au sein de notre assemblée.

Nous ne doutons pas que vous nous rejoindrez, les élus de notre groupe s'étant déjà engagés dans cette démarche.